



# Newsletter

L'actualité vue par le Groupe Soregor



→ Juin 2010

Bonjour



## Actualités

### Juridique

#### Le projet de Loi sur l'EIRL adopté

Le texte définitif du projet de loi sur l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL) a adopté le 12 mai dernier. La loi est en attente de publication au journal officiel. En choisissant le statut d'EIRL, qui sera opérationnel dès le 1er janvier 2011, vous pourrez procéder à la constitution d'un patrimoine professionnel distinct de votre patrimoine personnel, sans création d'une personne morale et tout en restant propriétaire de l'ensemble de vos biens.

### Social

#### Réintégration d'un salarié déclaré apte

Lorsque son ancien poste n'est plus disponible, le salarié déclaré apte à l'issue d'un arrêt de travail doit être réintégré dans un emploi comportant un niveau de rémunération, une qualification et des perspectives de carrière identiques.

### Social

#### Indemnité au titre d'un préjudice d'anxiété

Un employeur vient d'être condamné à réparer le préjudice subi par des salariés, qui ayant été exposés à l'amiante, se trouvaient dans une situation d'inquiétude permanente de développer une maladie professionnelle. C'est la première fois qu'un préjudice d'anxiété est reconnu par la Cour de cassation. Cette décision pourrait faire jurisprudence.

Pour en savoir plus, contacter votre interlocuteur Soregor habituel.



## Dossier

### La PLV dynamique, un outil pour mieux vendre

La PLV ou Publicité sur le Lieu de Vente... Derrière ce nom se cache l'ensemble des outils publicitaires présents dans un magasin. Auparavant, la PLV était surtout constituée de panneaux publicitaires, de présentoirs et autres affiches ; mais de plus en plus, cette PLV dite classique, laisse la place à une PLV dynamique. Par opposition aux affiches papier, un écran permet d'afficher un contenu animé, réactualisé facilement. Il est alors possible de diffuser tous types de contenus (vidéo, image, diaporama...)

...

[Lire la suite](#)



## Questions d'entrepreneurs

### DUER, êtes-vous à jour ?

L'employeur est tenu, en vertu de l'obligation générale de sécurité qui lui incombe, d'évaluer les risques éventuels et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés de son entreprise.

A cette fin, il doit élaborer et tenir à jour un Document Unique d'Evaluation des Risques qui recense l'ensemble des risques pour la santé et la sécurité du personnel dans l'entreprise et propose et met en œuvre des actions de prévention. Le document doit être tenu à la disposition, des salariés, des représentants du personnel, du médecin du travail et de l'inspection du travail.

La mise à jour doit être effectuée au moins une fois par an mais aussi dans les cas de modification des conditions d'hygiène et de sécurité ou de travail ou d'apparition de nouveaux risques. Ne pas transcrire ou ne pas mettre à jour son document unique est puni d'une amende de 1500€ qui passe à 3000€ en cas de récidive.



## L'actualité en Vendée

### La Vendée : 1er département de France pour les Eco Artisans®

76 professionnels ont reçu leur diplôme d'Eco Artisans® vendredi 21 mai 2010 à l'Hôtel du Département. Agissant depuis plusieurs années en faveur des économies d'énergie, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) a décidé d'accompagner l'évolution

**Envie d'augmenter vos ventes ?**  
Passez à la PLV dynamique



**Pour en savoir plus** ➕

## → Agenda

2 juillet

### Atelier à Poitiers

Le 2 juillet à Poitiers, Soregor organise en collaboration avec Finance Conseil, un atelier sur le financement du développement d'entreprise. Ouvert à tout entrepreneur sur inscription, il débutera à 8h30 au Novotel du Futuroscope.

## → Vie du Groupe

Depuis le 02/02/10, la certification ISO 9001 du groupe Soregor a été reconduite en version 2008. Cette certification concerne l'ensemble des activités et structures juridiques du groupe.

L'agence Soregor de Loches (37) créée en fin d'année 2009 organise une soirée d'inauguration le 5 juillet prochain. Les entrepreneurs locaux sont conviés à venir déguster fouées et vins ainsi qu'à découvrir les locaux autour d'une exposition de peinture.

Soregor ouvre sa 77ème agence à Amboise en Indre-et-Loire. Les chefs d'entreprise locaux pourront bénéficier de l'ensemble des services proposés par le groupe. L'agence sera placée sous la responsabilité de Benoît Pontroué, expert-comptable associé et Michael Foucteau, expert-comptable.

[Lire la suite](#)

## → Votre agence Soregor

Soregor Saint-Jean-de-Monts  
Téléphone : 02 51 58 25 35  
Courriel : [saint-jean-monts@soregor.fr](mailto:saint-jean-monts@soregor.fr)

des multiples métiers de la construction. L'objectif est de 2 ordres : répondre à la demande d'une économie humaine de proximité, créatrice d'emploi local, et devenir porteurs d'offres d'améliorations énergétiques. Pour différencier et valoriser les artisans, la Confédération a donc créé le label Eco Artisan®, destiné aux professionnels du bâtiment engagés dans l'amélioration des performances énergétiques des logements et dans le respect de l'environnement.

Trois étapes sont nécessaires pour bénéficier de cette marque : tester ses connaissances et si nécessaire se former dans le domaine de la performance énergétique ; réussir un examen d'évaluation des compétences en rénovation thermique, et signer la charte d'engagement ; enfin, accepter d'être contrôlé une fois au cours des 3 ans de validité de la marque par un organisme certificateur.

---

### **Conjoncture : la tendance est à l'embellie en Pays de la Loire**

Au premier trimestre 2010, l'économie des Pays de la Loire, fragilisée par la crise, semble se redresser. L'activité du bâtiment et du commerce prend une orientation plus favorable. Parallèlement, la bonne tenue du secteur des services et la stabilité de la production industrielle sont des signaux de reprise de l'activité qui permettent à l'économie des Pays de la Loire de connaître une embellie, même si la consolidation reste fragile.

---

[Contact](#) [Mentions légales](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir les newsletters du Groupe Soregor, [cliquez-ici](#)

